ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS: LA RÉGLEMENTATION 2023

	,		
PARTIE 1 _	DEFINITIONS ET	COMPITIONS	D'ENCADREMENT
PARTIE 1 -	DEFINITIONS ET	LUNUITIUNS	DENLAUREMEN

AUTIE 1 - DELIMITIONS ET CONDITIONS D'ENCADREI	ALIA
Les accueils collectifs de mineurs	
Définition Les activités qui ne sont pas soumises à déclaration	
Les catégories d'accueils collectifs de mineurs	1
Le séjour de vacances	
Définition	
La qualification du directeur	
Le directeur adjoint	1
La possibilité de dérogation	1
La qualification des animateurs	10
Les taux d'encadrement	1
Les ratios diplômés/stagiaires/non qualifiés	1
Directeur et animateur	12
Le séjour court	12
Définition Les conditions d'encadrement	12
L'activité accessoire à un accueil sans hébergement	11
(mini-camp)	13
Définition et cadre général	13
Les modalités d'hébergement	13
Les conditions d'encadrement	13
Les conditions de déclaration	13
Le séjour spécifique	14
Définition	14
Les catégories de séjours spécifiques	14
Les conditions d'encadrement	14
Le séjour de vacances dans une famille	15
Définition	15
Les conditions d'encadrement	15
Les conditions d'hébergement	15
Le séjour à l'étranger	16
Quels séjours déclarer et comment ?	16
Ne peuvent se dérouler à l'étranger	16
Quelle réglementation appliquer à l'étranger ?	16
Quels documents officiels pour les mineurs ?	16
accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire	17
Une définition complexe	17
Tableau de synthèse	18
Périscolaire et extrascolaire	18
La qualification du directeur La possibilité de dérogation	20
La direction des accueils de loisirs 80/80	20
Le cas particulier de la direction d'un gros accueil périscolaire	21
a qualification des animateurs	22
es taux d'encadrement en accueil de loisirs extrascolaire	23
a trus d'ancadrament en accueil de loicire nériceolaire	22



Les ratios diplômés/stagiaires/non qualifiés	24
Directeur et animateur	24
Foire aux questions	24
▶ L'accueil de jeunes	26
Définition	26
Les conditions d'encadrement	26
▶ L'accueil multi-sites	27
Définition	27
Les conditions de mise en œuvre	27
▶ L'accueil de scoutisme	27
Définition	27
La qualification du directeur	28
La possibilité de dérogation	28
La qualification des animateurs	28
Les taux d'encadrement	28
Les activités en autonomie	28
L'accueil des enfants de moins de 6 ans	29
Un régime d'autorisation	29
Ce qu'on ne peut pas faire avec de jeunes enfants	29
Les taux d'encadrement	29
Recommandations	30
Les enfants de moins de 3 ans	30
Les enfants non inscrits dans une école	30
Les dérogations possibles pour diriger un ACM	31
Le principe de la dérogation	31
Les impossibles dérogations d'âge	31
Diriger un séjour de vacances avec un Bafa	31
Diriger un accueil de loisirs avec le Bafa	31
Diriger avec une expérience ou compétence particulière	31
Diriger un accueil de scoutisme sur dérogation	32
Diriger un gros accueil périscolaire avec le Bafd	32

CDI Lycée Mur / Porsmeur Morlaix

▶ Les fausses dérogations		L'attestation d'assurance	48 48
Directeur inclus dans l'effectif d'animation Nambre de personnes non qualifiées		L'assurance des locaux	48
Baignade des jeunes de plus de 14 ans	33	Les incapacités pénales	48
Sans animateur à la piscine	33	La vérification automatique par les SDJES	49
Obligation de vaccination	33	Renseigner le logiciel avec soin	49
	33	▶ Les interdictions administratives	43
Interdiction annuelle de transports d'enfants en autocar • Quelles possibilités de qualification selon la taille de l'équipe ?	33	PARTIE 5 – HYGIÈNE ET SÉCURITÉ	
		La santé en ACM	50
PARTIE 2 – PEDT ET PLAN MERCREDI		Le rôle de l'assistant sanitaire	50
► Les taux d'encadrement selon le type d'ACM	35	Les conditions sanitaires d'admission d'un mineur en ACM	50
► Le projet éducatif territorial – PEDT	35	Les vaccinations obligatoires en France	50
Les mesures dérogatoires en cas de PEDT	35	Le décret du 25 janvier 2018 : quels justificatifs en collectivité ?	51
▶ Le Plan mercredi	36	L'article R. 3111-8 CSP	51
La charte qualité Plan mercredi	36	L'obligation de certificat médical	51
Un site ressources pour la mise en œuvre du Plan mercredi	36	L'autorisation d'opèrer	51
L'élaboration du Plan mercredi dans le cadre d'un PEDT	36	Les conditions sanitaires pour le personnel	51
	-	L'infirmerie	51
PARTIE 3 – LES LOCAUX		Le registre de soins	51 52
		Le contenu de la trousse de premiers secours Le lien avec les parents	52
► Les locaux d'ACM	37	L'hygiène alimentaire	52
Les textes Jeunesse et Sports	37	HACCP	52
La déclaration préalable des locaux d'hébergement	37	Les points d'attention	53
Cansulter le fichier national des locaux d'hébergement	38	Pique-niques	53
La particularité de l'accueil des moins de 6 ans	38	Pour aller plus lain	54
Tous les ACM sont-ils des ERP ?	39	Déclaration et contrôle	54
Le classement des ERP	39	La TIAC	54
L'autorisation municipale d'ouverture	39	► Le tabac et l'alcool	54
Les exceptions	40	L'interdiction de fumer et de vapoter	54
Le cas particulier des hôtels	40	L'alcool en accueil collectif de mineurs	54
L'hébergement hors locaux : le camping	41	▶ Les déplacements	55
0ù camper ?	41	Les déplacements à pied	55
Le « camp fixe »	41	Les déplacements à vélo	55
Le camping dit « sauvage »	41	▶ Les transports	56
		Le transport en voitures personnelles	56
PARTIE 4 – LES OBLIGATIONS COMMUNES		Le transport en car	56
► Les conditions de déclaration des ACM	42	Liste de passagers dans les autocars	57
L'orrêté du 3 novembre 2014	42	Les temps de repos des chauffeurs de car	57
Fiche unique de déclaration pour le périscolaire	42	L'arrêté d'interdiction de transports collectifs d'enfants	57
Déclaration tous les 3 ans pour les autres accueils	-	▶ La sécurité incendie	57
sans hébergement	42	Le registre de sécurité	57
Depuis 2014 : délivrance plus tardive des récépissés	42	L'exercice d'évacuation incendie	58
La valeur du récépissé	43	Les autres obligations	58
L'accusé de réception	43	► L'accident	
L'édition de ces deux documents	44	Les obligations réglementaires	58
Le contrôle réglementaire	44	La déclaration d'événement grave au SIDES	58
En cas de fiche posant problème	44	La conduite à tenir en cas d'accident	58
Des schémas pour visualiser	44	Les autres déclarations	59 59
Les modalités de déclaration des accueils (tableau de synthèse)	45		23
• Le projet éducatif	46	PARTIE 6 – LES RELATIONS AVEC L'ADMINISTRATION	
* Le projet pédagogique	47	 L'inspection et les contrôles 	pn
• Les assurances	47	Le rôle du SOJES	60
L'assurance en responsabilité civile	47	Un cadre pour l'inspection	60 60
L'assuronce individuelle accident	48	Comment se passe une inspection ?	60

SOMMAIRE

Le contenu de la fiche d'évaluation et de contrôle (tableau) Les autres services	61 63	Nage en éau vive Activité de découverte de la nage en eau vive	78 78
Les dispositions à prendre		Activité de perfectionnement de la nage en eau vive	78
Les documents à présenter en cas d'inspection			78
▶ Les sanctions administratives		▶ Radeau et activités de navigation assimilées	79
L'injonction	64		79
La suspension	64		79
L'interdiction	65	4. N N N 전 2 N T N N N N 가 지 세계 때 () 5 N 기 제 기 가 N 가게 지 N 세계 기 () - (-) 등 이 시 시 시 시 시 시 시 시 시 시 시 시 시 시 시 시 시	80
L'interruption de l'accueil	65		80
La fermeture des locaux ou de l'accueil	65	Tremental en rayantal	80
PARTIE 7 – LES ACTIVITÉS PHYSIQUES		Randonnée en raquettes ▶ Ski et activités assimilées	80 81
N. La partirus d'arthités abusiques	CC	► Spéléologie	81
La pratique d'activités physiques	66 66	▶ Sports aériens	82
Le cadre juridique	66	▶ Surf	82
Jeu ou déplacement	66	▶ Tir à l'arc	85
Les autres activités physiques Du projet éducatif au projet d'activité	66	▶ Voile	83
Le rôle de l'encadrant	67	Navigation diurne sur planche à voile, dériveur léger	
Le rôle des animateurs et autres accompagnateurs	67	ou multicoque léger à moins de 2 milles nautiques d'un abri	83
Les qualifications de l'encadrant d'activités physiques	67	Navigation diurne sur une embarcation dans laquelle se trouvent	
Ce qui peut être encadré par les animateurs (tableau)	68	l'encadrant et les participants à moins de 2 milles nautiques d'un abri	83
Le recours à un prestataire extérieur	68	Navigation au-delà de 2 milles nautiques d'un abri	83
Le Pass nautique	70	Navigation dans le cadre du scoutisme marin	83
Dans les accueils de loisirs, séjours de vacances		▶ Vol libre	84
et accueils de scoutisme	70	Parapente et aile delta : manipulation sur terrain plat	
Dans les autres types d'accueils	71	et pente-école, simulateur, treuil	84
▶ Alpinisme	71	Vol en parapente et aile delta	84
Conditions d'âge	71	Vol biplace (parapente et deltaplane)	84
Qualification	71	Activités de glisse aérotractée nautique	85
Conditions d'organisation et de pratique	71	Activités de glisse aérotractée terrestre	85
▶ Baignade	72	▶ VTT (vélo tout terrain)	85
Activités en piscine ou baignade aménagée et surveillée	72	Randonnée à VTT sur terrain peu ou pas accidenté	85
Activités en dehors des piscines ou baignades aménagées		Activité de VTT sur tous types de terrains	85
et surveillées	72	PARTIE 8 – LE BAFA ET LE BAFD	
Les mineurs de plus de 14 ans	72 72	▶ Que sont le Bafa et le Bafd ?	86
Conseils et recommandations		► Le cursus Bafa	
► Canoë-kayak	73	L'objectif de la formation Bafa	86
Activité de découverte	73	S'inscrire au Bafa	86 87
Activité de perfectionnement	73	Les étapes du Bafa	87
Canyonisme (descente de canyon)	74	30 mois de formation	88
▶ Char à voile	74	Le jury Bafa	88
▶ Équitation	75	Qualifications complémentaires	88
Approche de l'animal et découverte de l'activité au pas	75	Le parcours Bafa (schéma)	89
Activité de promenade équestre en extérieur sur une journée	75	Le cursus Bafd	90
Activité de randonnée équestre montée de plus d'une journée	75		90
Apprentissage de l'équitation	75	L'objectif de la formation Bafd	90
► Escalade	75	S'inscrire au Bafd	90
Activité d'escalade en deçà du premier relais	75	Les étapes du	91
Activité d'escalade au-delà du premier relais	76		92
► Karting		Le bilan de formation	92
► Motocyclisme et activités assimilées	76	Le jury Bafd	92
Apprentissage de la maîtrise d'un véhicule terrestre motorisé	77	Le renouvellement d'autorisation d'exercer Le parcours Bafd (schéma)	93
à guidon (motocycle, quad, cyclomoteur, etc.) Itinérance sur voies ouvertes à la circulation publique	77 77	LES TEXTES DE RÉFÉRENCE	94
a direction publique	11		